

Manuscrit 26 (MNN 75.149.298.19)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
9 septembre 1816

. Châlon S. S le 9 7^{bre} 1816

. Mon cher Ami,

. je m'empresse de t'annoncer que, conformément à ta lettre/
du 4¹, je te ferai passer par la diligence de demain mardi, la/
somme de trois cent francs, plus celle de cent francs pour ton/
neveu ; le tout en un seul groupe de f. 400 à toi adressé, et/
qui te parviendra franc de port. j'ai reçu de Clément un fort/
à compte sur le dernier terme de paiement de mes Bois ; ce qui nous/
est d'une grande ressource dans ce moment, vû la peine que l'on a à/
se faire payer des fermiers. dans un mois d'ici, c'est à dire le 10/
8^{bre} prochain, nous toucherons le dernier terme de paiement de nos/
vins, et j'espère que d'ici là tes débiteurs ainsi que les miens finiront/
par s'exécuter. puisque nous en sommes sur ce chapitre, je te dirai,
Mon cher Ami, que Riollot s'est décidé à ne pas prendre l'auberge/
pour son fils, et ça ne m'a pas beaucoup surpris ; car je connais le/
pélerin. nous avons fait prendre des informations plus exactes sur le/
compte du neveu de Rameau dont je t'ai parlé dans le tems, et d'après/
le bon rapport qui nous en a été fait ; sachant d'ailleurs qu'il/
entend très bien la partie, comme fils de maître, puisque son père est/
aubergiste à Valence, et qu'il connaît un grand nombre de rouliers, de//

trou-de diou surtout ; nous avons pensé qu'il était plus en état que/
personne de remonter ton Auberge, et nous lui avons parlé à ce sujet./
nous attendons sa réponse au premier jour. si cette démarche à le sort de/
la première, tu seras peut être d'avis comme moi, de faire afficher l'auberge./
tu voudras donc bien, Mon cher Ami, à tout événement nous dire ce que tu/
en penses, afin d'éviter les lenteurs que ton silence là dessus entraînerait/
nécessairement ; car il n'y a pas de tems à perdre. nous savons que l'étourdi/
de mazoyer, qui regrette déjà d'avoir la ferme de M^r Berthault-Vitte,/
conserve encore l'espoir de rester au Gras², et qu'il tâche de dégoûter ceux/
qui se présentent pour le remplacer ; mais nous en avons prévenu le neveu/
de Rameau. nous savons aussi que le dit Mazoyer .(d'après ce qui nous a/
été rapporté.). s'est défait de son bien de Lacoudre³ ; qu'il y a fait battre/
son grain, et qu'il a une centaine de mesures de bled à vendre. comme il/
ne s'exécute toujours point, nous avons cru que c'était une raison de plus/
pour en donner avis au charmant garçon qui lui a écrit, et qui est très/
décidé à l'actionner s'il persiste à ne pas payer. lorsque nous serons/
de retour à S^t Loup⁴, je prendrai des informations sur ce que du me (sic)/
mandes, Mon cher Ami, relativement au Battage de tes bleds. La/
Saône vient encore de déborder⁺ ; si elle entre dans les prés bas je crois/
qu'il sera impossible de les faucher avant la fin de l'automne, à/
⁺ pour la 27 fois dit-on. //

supposer même que nous ayions une forte sécheresse. on s'occupe dans/
ce moment à couper tes fèves, et tout fait présumer qu'il y en aura/

¹ Document inconnu.

² « Le Gras » était le nom de la propriété des Niépce à Saint-Loup-de-Varenes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Nicéphore y réalisa une grande partie de ses travaux et c'est d'une fenêtre de cette propriété que fut réalisée la « première photographie au monde », aujourd'hui conservée à Austin, et connue sous le nom de *Point de vue du Gras*.

³ La Coudre, commune située à environ 12 kilomètres au sud-ouest de Saint-Loup-de-Varenes.

⁴ Saint-Loup-de-Varenes, village situé à 8 kilomètres au sud de Chalon-sur-Saône. Les Niépce y possédaient le domaine du Gras où ils passaient une partie de l'année et où Nicéphore réalisa une grande partie de ses travaux.

en abondance. à l'égard de M^r Barrat⁵, il me semble bien l'avoir payé/
à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps ; mais je m'assurerai/
de ça à S^t Loup, et je saurai à te dire positivement cequ'il en est./

. Nous sommes très empressés de savoir, Mon cher Ami, si M^r de/
Jouffroy⁶ s'est occupé de la construction du Bateau. une fois qu'on aura/
mis la main à l'œuvre nous serons tranquilles, et ce sera déjà une bien/
bonne chose. on dit que ces Messieurs vont faire construire sur le/
Rhône trois diligences de 140 piés de longueur⁷ ; et qu'ayant obtenu un/
privilège exclusif, la Compagnie Pajol se trouve dépossédée ; mais/
ces nouvelles de chantiers me paraissent un peu suspectes./

. Mon intention est bien de reprendre mes expériences sur l'action de/
la lumiere⁸ : cependant, si dans 15 jours d'ici mes recherches sont encore/
infructueuses, je les ajournerai pour quelque tems⁹, et je m'occuperai du/
flotteur en Question¹⁰ afin d'acquérir sur son effet une démonstration/
rigoureuse. je pourrai ensuite l'appliquer à l'usage auquel nous le/
destinons ; et si ces deux résultats sont satisfaisans, ce sera le cas de/
serrer la ligature, car il y aura excès de turgitude. dans le fait, la chose/
ne mérite pas qu'on la néglige : elle est trop belle, et comme tu le dis fort/
bien, Mon cher Ami, elle ne peut que nous intéresser beaucoup. mais depuis/
longtems nous sommes toujours en l'air, disposition peu favorable pour//

travailler posément./

. La caisse est déjà prête à recevoir la pierre qui probablement sera/
finie ce soir¹¹. si on en avait fait tailler plusieurs à la fois, le marbrier se/
serait servi de la scie ; mais il a été obligé d'employer le marteau et/
le ciseau cequi a rendu l'opération d'autant plus longue que cette pierre étant/
très ecailleuse, le moindre coup donné à faux formait de petits creux qu'il a/
fallu faire disparaître avec le grès. ce motif m'a empêché de faire préparer/
un second échantillon. j'espère que celui que je vais expédier sera trouvé/
bon : mais il est prudent d'attendre la décision qui sera prise à ce sujet par/
la Société d'Encouragement. aussitôt que l'envoi sera effectué, je compte/
avoir l'honneur d'écrire directement à M^r de la Chabeaussiere¹² pour lui/
en donner avis et lui transmettre quelques détails qu'il a paru desirer. Tu/
jugeras sans doute comme moi, Mon cher Ami, que ce procédé étant plus/
honnête, est aussi plus convenable. j'ai fait pratiquer dans la caisse une/
petite case destinée à recevoir quelques échantillons./ l'importance du/
motif qui te retient à Paris, peut seule adoucir la privation qui nous/
est imposée comme à toi, et qui nous sera bien sensible. cette détermination/
de ta part, Mon cher ami, est pour nous un nouveau témoignage de ton amitié/
dont nous sommes on ne peut plus reconnaissans, et dont tu seras, je l'espère/
amplement dédommagé./. nous recommandons à Isidore de ne rentrer dans/
sa chambre que lorsqu'elle sera parfaitement sèche. embrasse-le bien pour/
nous, je te prie, et reçois, Mon cher Ami nos embrassemens les plus tendres/

⁵ M. Barrat était le propriétaire de Claude à Paris (42, rue du Bac).

⁶ Le marquis Claude Dorothee de Jouffroy d'Abbans (1751-1832) avec lequel une association fut un temps envisagée pour exploiter le Pyrèolophore. À propos de ce personnage, voir BM p.404.

⁷ Soit environ 45 m.

⁸ Expériences délaissées depuis le début de l'été (cf. Lettre du 2 juillet 1816, MNN).

⁹ Très occupé par la recherche de pierres adaptées à la lithographie, Nicéphore ne reprendra ses recherches sur la lumière de manière suivie que six mois plus tard (cf. Lettre du 12 mars 1817, MNN).

¹⁰ Nicéphore essayait alors d'aider Claude en testant certaines des améliorations imaginées par ce dernier pour le Pyrèolophore. Il avait déjà été question d'un système de flotteurs quelques semaines auparavant (cf. Lettre du 8 juillet 1816, MNN).

¹¹ Au mois de juillet 1816, un concours avait été ouvert à Paris par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale afin de trouver en France des pierres adaptées à la lithographie. Il s'agissait de développer cette nouvelle méthode de gravure, inventée par Aloys Senefelder en 1796 à Munich et pratiquée en France depuis 1802. Dans les mois qui suivront, Niépce consacra beaucoup de temps à cette recherche. Déçu du peu de résultat et de reconnaissance obtenus, il finira par abandonner à la fin de l'été 1817 (cf. Lettre du 6 août 1817, MNN).

¹² Membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, Ange Jacques Marie Poisson de la Chabeaussière (1755-1823) fut l'intermédiaire privilégié des contacts entre les frères Niépce et cette Société savante fondée en 1801 et installée, depuis 1804, dans l'ancien hôtel de Boulogne, au n°34 de la rue du Bac. Il n'est pas anodin de constater que c'est dans le même hôtel, mais au n°42, que Claude Niépce s'installa lors de son arrivée à Paris en mars 1816. Les Niépce fréquentaient d'ailleurs cette adresse depuis au moins 1806 (cf. BM p.284 et 385-386).

et les plus affectueux./

://: J.N.Niépce

<En marge gauche de la première page, verticalement>

.P.S. nous sommes bien aises que Victor¹³ soit parvenu à se procurer ses états de service ; car je/ craignois beaucoup qu'ils ne fussent perdus. fais nous le plaisir de lui en témoigner notre satisfaction, //

<En marge gauche de la deuxième page, verticalement>

. et de lui dire ainsi qu'à son frère¹⁴ beaucoup de choses amicales de notre part./ la pauvre Dodon va toujours/ à peu près de même ; mais elle a repris depuis quelques jours un peu de sommeil, et elle a fort bon appétit, //

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

+cequi prouve que le coffre, Dieu merci, est encore bon. tous nos gens de la ville et de la Campagne te/ présentent bien leurs respects. M^{me} Poncet¹⁵ nous a dit que M^r Julliet de fontaine qui a des vaches Suisses, //

<En marge gauche de la quatrième page, verticalement>

. voudrait avoir un taureau de la même race. nous lui avons parlé du tien : elle nous a promis d'en prévenir M^r Julliet, et nous attendons sa réponse./ l'abbé Dodey part pour Paris : il aura le plaisir de te voir ainsi qu'Isidore ;/ car il s'en fait d'avance une fête./

<adresse manquante>

¹³ Victor Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

¹⁴ Antoine Mignon (1787-1866) avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

¹⁵ L'épouse d'Antoine François Poncet, baron du Maupas (1750-1825). Ce général de brigade puis Préfet du Jura était un cousin par alliance des frères Niépce. C'est notamment lui qui écrit au Ministre de l'intérieur en 1807 afin d'appuyer la demande de brevet pour le Pyréolophore. Le 13 avril 1825, quelques semaines avant son décès, il rendit un ultime service à Nicéphore en écrivant au minéralogiste François Pierre Nicolas Gillet de Laumont (1747-1834), membre de l'Institut, afin d'obtenir des renseignements sur la technique de la gravure à l'eau-forte (cf. PJ p.251 et BM p.300).